

Cherche proprios et donateurs

HUWART, ANNE-CECILE

Lundi 13 octobre 2008

Logement Renovassistance a 20 ans

L'ASBL remet à neuf des immeubles et les loue à des familles défavorisées. Avec de l'argent public et privé.

Beaucoup de propriétaires n'ont pas les moyens de rénover leurs immeubles. Et beaucoup de locataires éprouvent des difficultés à trouver un logement. Depuis 20 ans, Renovassistance offre la possibilité de contenter les uns et les autres.

Elle loue les bâtiments pour minimum 20 ans, ou en emphytéose. Elle se charge de trouver l'argent pour les frais de rénovation et d'entretien. Et elle loue les logements à des familles disposant de revenus inférieurs à 80 % du montant admis dans le secteur du logement social.

Depuis 1988, Renovassistance a remis à neuf 23 immeubles, soit 79 appartements et un asile de nuit (« Pierre d'angle »). Les habitations sont louées par l'agence immobilière sociale « Logements pour tous ».

Renovassistance fonctionne sans subside de fonctionnement récurrent. Les ingénieurs, architectes ou juristes qui pilotent le projet mettent gratuitement leurs compétences au service de l'ASBL. Ils se décarcassent pour trouver les fonds : subsides ponctuels, primes à la rénovation, dons privés. « *Des particuliers nous prêtent, pour cinq ans au moins, un capital qui ne bénéficie pas d'intérêts mais sera indexé à son échéance*, explique Bernard Cassiers, vice-président de l'ASBL. *L'argent prêté conserve donc son pouvoir d'achat et produit une rentabilité sociale.* »

Au terme du bail, le propriétaire récupère un logement rénové, d'une valeur correspondant au marché du moment. Sans avoir dû se charger d'entretenir la toiture ou de changer la chaudière. L'ASBL récupère sa mise par l'intermédiaire des loyers.

« *Il est parfois difficile de trouver des bâtiments à rénover*, poursuit Robert De Bauw, administrateur de l'ASBL. *Car les propriétaires ne touchent rien pendant la durée du bail. Les immeubles remis à neuf profitent souvent aux descendants des propriétaires. Ce système convient à des personnes attachées à leur immeuble mais ne disposant pas des moyens pour sa rénovation. Ou à des propriétaires menacés par une taxe sur les immeubles abandonnés.* »

Lorsque le propriétaire récupère son bien, « Logements pour tous » se charge de reloger les locataires. Certains ont pu quitter l'appartement pour acheter le leur. Renovassistance propose des formations pour les y aider.

www.renovassistance.be